



ADHESION 2025

FEDERATION DES DETAILLANTS EN CHAUSSURES DE FRANCE

Les missions prioritaires de la Fédération Nationale des Détaillants en Chaussures de France sont :
la défense de la profession, la représentativité auprès des structures institutionnelles, le conseil et la formation...

Votre porte parole auprès des structures interprofessionnelles telles que :
la Confédération des Petites et Moyennes Entreprises (CPME Commerce),
la Confédération des Commerçants de France (CDF),
l'Alliance France Cuir (AFC),

Votre cotisation vous donne accès aux services suivants :

· protection juridique comprise,

· **Médiateur de la Consommation**,
obligatoire depuis 2016, inscription
gratuite (demandez vos codes)
· l'accès à des **conseils juridiques**

bénéficier d'un **tarif préférentiel** à la
SACEM (réduction de 20%), et à la
SPRE (réduction de 5% à partir du 3^e
employé)

· d'être informée en priorité sur votre
profession,

· abonnement d'un an à la revue trimestrielle,
le « Journal du Détaillant »,

· Un abonnement offert à la presse
professionnelle "L'Essentiel de la Chaussure"
et l'Echommerce

· Partenariat avec les Annonces du commerce
(site d'annonces de vente de commerces)

COTISATION DE BASE PAR ENTREPRISE POUR L'ANNEE 2025 :

Cotisation sur l'année civile 2025

160€

Supplément de 20€
par magasin

Pour toute information complémentaire, n'hésitez pas à nous contacter au [01.42.06.79.30](tel:01.42.06.79.30) ou
par mail fdcf@chaussure.org.

**FEDERATION DES DETAILLANTS EN CHAUSSURES DE FRANCE
ADHÉSION 2025**

BORDEREAU DE COTISATION

- Cotisation de base

160€

- Nombre de magasins supplémentaires
x20€

Montant Cotisation
2025

- Règlement par chèque à l'ordre de la FDCF
- Par virement : IBAN FR76 1027 8060 7600 0562 9834 127 /BIC
CMCIFR2A
- Ou sur la décade de ANWR GARANT ou GMS

PROTECTION DES DONNEES

Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (UE) 2016/679 en vigueur au 25 mai 2018, nous vous informons que les informations recueillies vous concernant font l'objet d'un traitement destiné à la gestion administrative des adhésions et des services réservés aux adhérents de la Fédération des Détaillants en Chaussures de France, notamment la communication d'événements professionnels, d'informations, de formations et d'offres commerciales, les conseils juridiques, l'assurance de protection juridique. Les destinataires de ces données sont les permanents et les élus de la Fédération des Détaillants en Chaussures de France et ses partenaires en lien avec les services aux adhérents. La durée de conservation des données est de 3 ans à compter de la fin de la dernière adhésion. Vous devez impérativement renseigner les mentions indiquées comme obligatoires en cas de changement de situation. A défaut, les services réservés aux adhérents ne vous sont plus garantis.

Nous tenons à vous informer que vous disposez à tout moment d'un accès à vos données auprès de la Fédération des Détaillants en Chaussures de France. Vous pouvez demander leur retrait, leur rectification ou leur suppression ou poser toute question sur le traitement de vos données en contactant :

-par voie électronique : fdcf@chaussure.org

-par courrier postal : FDCF 46 boulevard de Magenta 75010 Paris

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits informatique et Libertés ne sont pas respectés ou que le dispositif de contrôle d'accès n'est pas conforme aux règles de protection des données, vous pouvez adresser une réclamation en ligne à la CNIL ou par voie postale.

